

Compte rendu réunion “transports scolaires” du 15 octobre 2013

- Présents:**
- Mr Ourtal, Proviseur du lycée J. Prévert
 - Mme Raoux, conseillère principale d'éducation au lycée
 - Mr Brousse, en charge des transports à la communauté d'agglomération, président délégué du syndicat mixte, vice Président D'Alès Agglomération
 - Mme Auset, du Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien, SMTBA
 - Mr Le Boulaire, directeur de Keolis, exploitant du réseau Ntecc
 - Mr Rachi, responsable marketing de Keolys
 - Mr Sirvin, parent d'élève
 - Mr Balois, parent d'élève

Pour rappel, en 2006, la communauté d'agglomération du “Grand Alès” a mis en oeuvre un syndicat mixte pour organiser son réseau de transport sur les 16 communes du Grand Alès, une délégation de service public a ensuite été confiée à la société “Keolis” qui gère “Ntecc”.

Pour mesurer la complexité du dossier, il faut savoir que la zone 1 et 2 du grand Alès est gérée directement par “Keolis (ville d'Alès et grande banlieue) tandis que la zone 3, autres communes du Grand Alès, est gérée par des opérateurs différents (ex coopératives des autocaristes réunis). A cela s'ajoute en dehors du Grand Alès , le réseau “Edgard” qui dépend du Conseil Général.

Telle était la situation avant la création en janvier 2013 d'Alès Agglomération et ses 50 communes, le syndicat mixte des transports, intégrant lui 15 nouvelles communes dont Vézénobres.

De ce fait, certaines lignes “Edgard” (gérées par le conseil général) vont être intégrées dans le syndicat mixte. Cette évolution devrait s'opérer théoriquement le 1er janvier 2014. Gageons que des améliorations s'en suivront...

A quasiment l'ensemble des dysfonctionnements répertoriés depuis la rentrée, détail non repris ici, les opérateurs ont répondu et mis en oeuvre les ajustements nécessaires.

Subsistent des réalités historiques, conjoncturelles, techniques et budgétaires qui impactent le quotidien des élèves, si les communes du sud de l'agglomération sont desservies directement:

- les communes du nord, du nord-est et de l'est sont reliées par des lignes qui transitent par le centre d'Alès (gare routière), les usagers devant ensuite emprunter des navettes jusqu'au lycée
- les correspondances SNCF restent régulièrement difficiles
- le quartier de Vermeil à St Christol dans les trajets allers vers Prévert n'est pas desservi car le bus en provenance du Sud est dirigé sur Montéze (Marignac et Cavalas).

A l'origine, le choix d'implantation géographique du lycée aurait dû se traduire par un doublement du budget “transport scolaire”, ce que l'agglomération ne pouvait supporter. L'enveloppe n'étant pas extensible, des réalités difficiles demeureront.

Si il avait été envisagé une répartition simple (les élèves du sud à Prévert, ceux du nord à JBD), dans la réalité, le Rectorat a imposé une spécialisation par filières (le tertiaire à Prévert, le reste à JBD) ce qui n'est pas sans conséquences sur le dossier.

Ayant conscience que bien des représentations, parfois erronées, se sont établies dans les familles et constatant que chaque année la direction du lycée et les représentants des parents d'élèves doivent consacrer beaucoup d'énergie et de temps à ce dossier complexe, il paraît souhaitable d'anticiper la rentrée scolaire.

Pour cela, voici les décisions prises à l'issue de cette rencontre:

- Ntecc proposera le plus rapidement possible un document synthétisant l'ensemble de l'offre de transport vers le lycée Prévert et tout particulièrement les dessertes précises des communes d'Alés Agglo du nord et de l'est avec les modalités et les temps moyens des trajets
- Ces deux opérateurs:
 - seront présents lors des temps forts qui jalonnent la vie du lycée: journée porte ouverte en février et journée d'inscription en juin, permanence lors de la rentrée scolaire, affichage du document synthétique, participation à l'assemblée de rentrée des parents d'élèves
 - s'appuieront sur les associations de parents d'élèves pour diffuser de l'information et notamment en direction des collèges où l'orientation s'effectue aussi en rapport aux réalités du transport scolaire...